



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-62719>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **25-62719**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Côte d'Azur Habitat (OPAM de Nice)

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Logement et équipements collectifs

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Fourniture de boîtes aux lettres et équipements dans les résidences de Côte d'Azur Habitat

**Description** : La consultation a pour objet la fourniture de boîtes aux lettres et équipements pour les agences et régies de Côte d'Azur Habitat, afin d'équiper les halls d'entrée en remplacement ou en création des immeubles gérés par Cote d'Azur Habitat, situés sur l'ensemble du département des Alpes-Maritimes.

**Identifiant de la procédure** : 536b2362-fa3c-4ef1-9c25-ac1d71b4e4b9

**Identifiant interne** : 2025-AOO-BAL

**Type de procédure** : Ouverte

**La procédure est accélérée** : non

**Principales caractéristiques de la procédure** : La présente consultation est passée selon la procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L. 2120-1, L. 2124-2 de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du Code de Commande Publique et des articles R.2124-1 et R.2124-2, R.2161-2 à 5 du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du Code de la Commande Publique. Accord cadre à bons de commande (multi attributaires) conformément aux articles R.2162-1 à R.2162- 6 et R.2162-13 à R.2162-14 du code de la commande publique.

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 44422000 Boîtes à lettres

### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Alpes-Maritimes ( FRL03 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** La valeur maximale annuelle est de 80 000 euros HT, soit sur les 4 ans de l'accord-cadre 320 000 euros HT. La valeur estimée indiquée dans le présent avis est entendue annuellement, sur la base du DQE.

### 2.1.3 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 35,000 Euro

### 2.1.4 Informations générales

**Si la procédure est annulée ou infructueuse, elle sera relancée**

**Informations complémentaires :** Les candidats auront la possibilité de télécharger les documents dématérialisés du dossier, documents et renseignements complémentaires ainsi que l'avis d'appel public à la concurrence le cas échéant, via le site internet : <https://www.achatpublic.com> Lors du téléchargement du dossier de consultation, le candidat est invité à renseigner le nom de l'organisme soumissionnaire, le nom de la personne physique téléchargeant les documents et une adresse électronique permettant de façon certaine une correspondance électronique, afin qu'il puisse bénéficier de toutes les informations complémentaires diffusées lors du déroulement de la présente consultation, en particulier les éventuelles précisions ou report de délais. Le candidat ne pourra porter aucune réclamation s'il ne bénéficie pas de toutes les informations complémentaires diffusées par la plateforme de dématérialisation lors du déroulement de la présente consultation, en raison d'une erreur qu'il aurait faite dans la saisie de son adresse électronique, ou en cas de suppression de ladite adresse électronique. En cas de difficulté quant au téléchargement du dossier, le candidat est invité à se rapprocher du support technique : ACHATPUBLIC Antony parc 2 - 10 place du Général de Gaulle - BP 20156 - 92186 ANTONY cedex. Téléphone: 01 79 06 76 00 Mail: [support@achatpublic.com](mailto:support@achatpublic.com)

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

### 2.1.6 Motifs d'exclusion

**Sources des motifs d'exclusion :** Avis

Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale :

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre :** Fourniture de boîtes aux lettres et équipements dans les résidences de Côte d'Azur Habitat

**Description :** La consultation a pour objet la fourniture de boîtes aux lettres et équipements pour les agences et régies de Côte d'Azur Habitat, afin d'équiper les halls d'entrée en remplacement ou en création des immeubles gérés par Cote d'Azur Habitat, situés sur l'ensemble du département des Alpes-Maritimes.

**Identifiant interne :** 1 - Lot unique Boites aux lettres

### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 44422000 Boîtes à lettres

**Options :**

**Description des options :** La durée de l'accord-cadre est de 12 mois. Il est reconductible 3 fois par tacite reconduction, sans que sa durée totale n'excède 4 ans, avec un montant maximum annuel contractuel de 80 000 euros HT. Le pouvoir adjudicateur a seul la possibilité de dénoncer ledit accord-cadre, cette dénonciation devra intervenir obligatoirement au minimum 4 mois avant chaque échéance.

### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Ville :** Les fournitures devront être livrées au magasin ou agences de Côte d'Azur Habitat, dont les adresses figurent au CCTP.

**Subdivision pays (NUTS) :** Alpes-Maritimes ( FRL03 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 1 An

### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 3

### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 35,000 Euro

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 320,000 Euro

### 5.1.6 Informations générales

**Il s'agit d'un marché récurrent**

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Informations complémentaires :** La valeur estimée de l'accord-cadre indiquée dans le présent avis est entendue annuellement, sur la base du DQE.

### 5.1.9 Critères de sélection

**Sources des critères de sélection :** Avis

**Critère :** Autres exigences économiques ou financières

**Description :** 1.Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession : 1) Déclaration sur l'honneur (modèle recommandé : déclaration jointe au Règlement de Consultation, datée et signée, ou formulaire DC1 joint au dossier de

consultation, ou équivalent): (Article R.2143-3 du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 relatif aux marchés publics - Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11 de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du Code de la Commande Publique susvisée et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.) 2) Lettre de candidature (DC1 dans sa dernière version en vigueur, ou équivalent) (en cas de candidature en groupement, cette lettre est commune).

**Critère** : Autres exigences économiques ou financières

**Description** : 2. Capacité économique et financière (formulaire DC2 ou équivalent)

1) Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisés au cours des trois dernières années. 2) La preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents. Conformément à l'article 2-II de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics, si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur. En outre, une société créée récemment peut, pour justifier de ses capacités financières, demander que soient également prises en compte les capacités financières d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens qui existent entre elle et ces opérateurs (sous-traitant, filiale, société mère, entreprise tierce...). La société candidate doit alors justifier des capacités financières des opérateurs sur lesquels elle compte s'appuyer, en produisant les mêmes renseignements ou documents que ceux exigés d'elle et apporter la preuve qu'elle en disposera pour toute l'exécution du marché.

**Critère** : Autres exigences économiques ou financières

**Description** : 3. Capacité technique et professionnelle 1) Une liste des principaux marchés de nature et dimension similaires exécutés au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

L'exécution des marchés, produits en référence, est prouvée par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. 2)

Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et

l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années

(tableau fourni en annexe au présent RC ou équivalent) ; 3) Certificats de

qualifications professionnelles : Des certificats de qualification professionnelle

établis par des organismes indépendants attestant de la compétence de

l'opérateur économique à exécuter la fourniture pour laquelle il se porte

candidat. Dans ce cas, l'acheteur accepte tout moyen de preuve ainsi que les

certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres. NB :

Pour les entreprises dont la création est récente, et qui sont dans l'impossibilité

objective de produire certains de ces renseignements, le pouvoir adjudicateur

admet que celles-ci justifient de leurs références professionnelles par tout autre

moyen. Si, pour justifier de ses capacités, le candidat souhaite faire prévaloir les

capacités professionnelles, techniques et financières d'un autre intervenant quel

qu'il soit, il devra produire les pièces visées ci-dessus relatives à cet intervenant. Il

devra également justifier qu'il disposera des capacités de cet intervenant pour

l'exécution du présent accord-cadre à bons de commande. Précision : Les

candidats veilleront à utiliser le cas échéant les dernières versions des formulaires DC1 et DC2 lesquelles sont disponibles au lien suivant : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> et dans le présent dossier de consultation.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

##### **Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Le prix de l'offre sera évalué pour 50 % (ramenée à 10 points/20) de la note totale. Le prix sera apprécié sur une période de 1 an, par application de l'ensemble des prix unitaires portés au BPU, multipliés par les quantités estimatives non contractuelles (Montant total du Détail Quantitatif Estimatif servant au jugement des offres).

**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution :** 50

##### **Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** La note concernant la valeur technique (qualité) de l'offre sera évaluée pour 50% (ramenée à 10 points/20) de la note totale au vu des éléments fournis et du contenu du mémoire technique fourni par le candidat à l'appui de son offre comprenant : Les fiches techniques des articles 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12 du bordereau de prix unitaires (les fiches techniques ne sont pas demandées pour les articles en subdivision), permettant de qualifier la valeur technique de l'offre (faisant apparaître les qualités techniques et esthétiques, la facilité de pose et de remplacement de pièces, les notices de montage et de démontage, la provenance, les références des fournisseurs correspondants) Côte d'Azur Habitat appréciera la qualité des produits et matériels proposés par le candidat. La note finale du candidat sera obtenue par l'addition des notes relatives aux deux sous-critères, et calculée sur 20 points. L'offre retenue est celle obtenant le plus de points. S'agissant d'un accord-cadre multi attributaires (2 attributaires maximum), il sera retenue l'offre des candidats classés 1er et 2ème.

**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution :** 50

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :**  
français

**Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles :** français

**Date limite de demande d'informations complémentaires :** 13/05/2025 à 12:00

**Adresse des documents de marché :** <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 20/05/2025 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 90 Jour

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** oui

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

**5.1.15 Techniques****Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 1000

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Tribunal administratif de Nice

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Nice

**Informations relatives aux délais de recours :** Introduction des recours A exercer avant la signature du contrat - Un référé précontractuel (articles L.551-1 et suivants et R.551-1 et suivants du Code de justice administrative). Le juge du référé précontractuel du Tribunal administratif de Nice dont l'adresse est mentionnée à l'article 8 du présent règlement de consultation peut être saisi jusqu'à la signature du contrat. A exercer après la signature du contrat - Un référé contractuel devant le Tribunal administratif de Nice (articles L. 551-13 et suivants et R. 551-7 et suivants du Code de justice administrative). Il peut être exercé dans un délai de : • 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat ; • 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. - Un recours de plein contentieux en contestation de validité contractuelle devant le Tribunal administratif de Nice, issu de la jurisprudence « Département de Tarn et Garonne » (CE, 4 avril 2014, n°358994). Le recours doit être exercé dans un délai de deux mois « à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées ». Cette condition de publicité peut être remplie « notamment au

moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi ». Pour les marchés passés selon une procédure formalisée, la publication d'un avis d'attribution au JOUE suffit pour déclencher ce délai. En procédure adaptée, l'acheteur doit adapter sa publicité à l'objet et au montant du contrat. A exercer en cas de déclaration sans suite ou infructueuse de la procédure - Un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nice, dirigé contre la décision d'abandonner la procédure en la déclarant infructueuse ou sans suite. Le délai est de deux mois à compter de la publication ou notification de la décision.

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché** : Côte d'Azur Habitat (OPAM de Nice)

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché** : Côte d'Azur Habitat (OPAM de Nice)

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours** : Tribunal administratif de Nice

**Organisation qui reçoit les demandes de participation** : Côte d'Azur Habitat (OPAM de Nice)

**Organisation qui traite les offres** : Côte d'Azur Habitat (OPAM de Nice)

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

**Nom officiel** : Côte d'Azur Habitat (OPAM de Nice)

**Numéro d'enregistrement** : 492 713 912 00011

**Adresse postale** : 53 boulevard René Cassin

**Ville** : Nice

**Code postal** : 06200

**Subdivision pays (NUTS)** : Alpes-Maritimes ( FRL03 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : catherine.pelletier@cotedazurhabitat.fr

**Téléphone** : 0493187513

**Profil de l'acheteur** : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché**

**Organisation qui reçoit les demandes de participation**

**Organisation qui traite les offres**

8.1 ORG-0002

**Nom officiel** : Tribunal administratif de Nice

**Numéro d'enregistrement** : 17060005000026

**Adresse postale** : 18, avenue des Fleurs CS 61039

**Ville** : Nice

**Code postal** : 06050

**Subdivision pays (NUTS)** : Alpes-Maritimes ( FRL03 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-nice@juradm.fr

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

**Organisation chargée des procédures de médiation**

## **Section 10 - Modification**

**Version de l'avis antérieur à modifier** : 99cb9f96-b1ef-4c10-be70-7ab7e3c66ca3-01

**Principale raison de la modification** : Correction par l'acheteur

**Description** : La présente consultation est déclarée sans suite en raison de son caractère infructueux par absence d'offre. Côte d'Azur Habitat a par conséquent décidé de recourir, conformément à l'article R2122-2 du code de la Commande Publique, à un marché négocié sans publicité ni mise en concurrence préalable. Les conditions de la consultation initiale demeureront inchangées hormis la date limite de remise des offres.

**Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis** : f1e68ff1-9ea4-4235-8500-d958e1e84635 - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 04/06/2025 à 15:53

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 04/06/2025